

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 14 septembre 2020, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présentes les conseillères suivantes et formant quorum :

Mme Diane Laverdière #2 Mme Maryse Audet #5
Mme Ghislaine Cossette #6

Mme Doris Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Ouverture de la séance à 19 h 30

2020-09-60 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée

2020-09-61 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 DÉCEMBRE 2019, 10 DÉCEMBRE 2019 ET 19 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux du 2 décembre 2019, 10 décembre et 19 décembre 2019, tels que déposés.

Adoptée

2020-09-62 ADOPTION DES CONDITIONS SALARIALES EMPLOYÉS – POMPIERS 2020

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter la proposition salariale pour l'année 2020, pour les employés et les pompiers de la municipalité, tel que déposé.

Adoptée

2020-09-63 ADOPTION DE LA RÉMUNÉRATION 2020 DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et unanimement résolu d'adopter l'indexation du traitement des élus pour l'année 2020 équivalente à l'IPC du mois d'octobre 2019, soit 1,86 %, de même qu'augmenter l'allocation de dépenses, tel que déposé.

Adoptée

2020-09-64 POLITIQUE D'AIDE AUX AGRICULTEURS – REPORT À 2020

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et unanimement résolu dans un souci d'aider les agriculteurs de reporter les sommes prévues et non utilisées de la politique d'entretien des chemins agricoles de 2018 et 2019 pour un montant de 4 000 \$ à l'année financière 2020.

Adoptée

2020-09-65 POMPIERS VOLONTAIRES

Le directeur du service des incendies informe le conseil qu'une formation « pompier 1 » se déroulera à Amos fin septembre 2020 et qu'il désire combler les postes vacants au sein de la brigade de pompiers conformément au règlement #190, article 5.4 sur le recrutement des pompiers, résident sur le territoire de desserte de sa caserne d'appartenance ou à moins de 10 kilomètres de celle-ci.

Dans un souci de former les pompiers à faire leur travail de façon sécuritaire et de combler les postes vacants au sein de la brigade de pompiers, il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et unanimement résolu d'autoriser la formation ainsi que le recrutement pour les pompiers.

Adoptée

2020-09-66 SOUTIEN FINANCIER – ACTIVITÉ PHYSIQUE DE CITOYENNES

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de soutenir financièrement l'activité physique d'un groupe de citoyennes pour la location de la salle à raison de 15 \$ par semaine à la Fabrique de St-Marc pour l'automne 2020 sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée

2020-09-67 AIDE FINANCIÈRE FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS

Il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'accorder une aide financière de 500,00 \$ à la Fondation Hospitalière d'Amos pour le financement d'équipements médicaux.

Adoptée

2020-09-68 DON ANNUEL FABRIQUE ST-MARC

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et unanimement résolu de verser un montant de 846.94 \$ à la Fabrique de Saint-Marc-de-Figuery. Ce montant représente les taxes foncières pour l'année 2020.

Adoptée

2020-09-69 OCTROI DE LA SOUMISSION – CHEMIN DES COLLINES-PONCEAUX, REPROFILAGE

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et unanimement résolu d'accepter la soumission d'Excavation Gilbert Sheehy inc., au montant de 17 677.64 \$, taxes comprises pour procéder à des travaux sur le chemin Collines qui comprend le changement d'un ponceau, reprofilage de fossé et du rechargement granulaire.

Adoptée

2020-09-70 REPORT DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE AU MARDI 13 OCTOBRE 2020

Il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de reporter la séance prévue le lundi 5 octobre au mardi 13 octobre 2020 considérant les élections qui auront lieu le 4 octobre 2020.

Adoptée

**2020-09-71 RECOMMANDATION DE LA MUNICIPALITÉ POUR UNE
DEMANDE À LA CPTAQ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire connaître sa recommandation à la CPTAQ, en fonction de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles pour le projet domiciliaire de Développement PBGLM s.e.n.c. ;

CONSIDÉRANT QUE les critères de décision prévus à l'article 62 de la loi dont la municipalité doit tenir compte à l'égard du lot, du milieu, des activités agricoles, de la disponibilité d'autres emplacements.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur fait partie des espaces prédéterminés pour que la demande soit recevable en vertu de l'autorisation de la demande à portée collective (art. 59) effectué par la MRC d'Abitibi.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et unanimement résolu de recommander au nom du conseil à la CPTAQ d'autoriser la demande.

Adoptée

2020-09-72 SALAIRE PERSONNEL ÉLECTORAL

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter la proposition salariale pour le personnel électoral pour les élections partielles 2020, tel que déposé.

Adoptée

2020-09-73 LOCAL DE L'ÂGE D'OR

CONSIDÉRANT QUE les besoins de la municipalité en tant de pandémie ont changé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin de plus d'espace pour les rencontres, séance du conseil, élections, etc.;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et unanimement résolu de ne pas prêter le local. La situation sera réévaluée en janvier 2021.

Adoptée

2020-09-74 CONCOURS DE L'HALLOWEEN

Malgré la pandémie et considérant les pour et les contre, la municipalité invite les citoyens à décorer les maisons pour la fête de l'Halloween.

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et unanimement résolu de conserver le concours pour les maisons décorées à l'Halloween afin d'égayer les jeunes et moins jeunes en cette période difficile.

Adoptée

2020-09-75 **DÉROGATION MINEURE - 98, CHEMIN DE LA BAIE-DES-OUTARDES**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, et unanimement résolu sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme d'accepter la demande d'ajout d'un appentis de 12' x 24' au garage existant, conditionnel à conserver un mur de végétation. La demande porte sur l'empiètement dans la marge de 3,04 m pour 28 % de dépassement.

Adoptée

2020-09-76 **DÉROGATION MINEURE - 253, CHEMIN DES RIVERAINS**

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière, et unanimement résolu sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme d'accepter la demande d'ajout d'un appentis de 12' x 24' au garage existant, conditionnel à conserver un mur de végétation. La demande porte sur l'empiètement dans la marge de plus ou moins 3,00 m pour 28 % de dépassement.

Adoptée

2020-09-77 **AUTORISATION POUR DÉPÔT SEA0 - CONTRAT DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES 2021-2023**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur le SEA0 pour les services de vidanges des fosses septiques pour les années 2021, 2022 et 2023.

Adoptée

ADOPTION DES DÉPENSES

Étant donné que la municipalité était en administration provisoire, les dépenses du mois d'août ont été autorisées par Commission municipale du Québec, jusqu'au 10 septembre 2020, fin de l'administration provisoire.

2020-09-78 **LEVÉE**

À 20 h 34, il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame Maryse Audet et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Doris Bélanger, directrice générale
et secrétaire-trésorière